

**Discours de Mme Yaël BRAUN-PIVET,
Présidente de l'Assemblée nationale**

**Ouverture de la séance parlementaire franco-allemande
60^e anniversaire du traité de l'Élysée**

Dimanche 22 janvier 2023 à 15h00 - Hémicycle de l'Assemblée nationale

SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Madame la Présidente du Bundestag, chère Bärbel Bas,

Mesdames et messieurs les députés, chers collègues,

Mesdames, messieurs,

Il y a 60 ans jour pour jour, Charles de Gaulle et Konrad Adenauer signaient au Palais de l'Élysée le traité d'amitié franco-allemand, traité qui scellait, dix-huit ans seulement après la fin de la Seconde Guerre mondiale, la réconciliation de nos deux peuples.

L'encre des signatures apposées au bas du traité était à peine sèche que le Général de Gaulle se leva et déclara : « *Il n'y a pas un homme dans le monde que ne mesure l'importance capitale de cet acte, non pas seulement parce qu'il tourne la page après une si longue et si sanglante histoire de luttes et de combats mais aussi parce qu'il ouvre toutes grandes les portes d'un avenir nouveau pour l'Allemagne, pour la France, pour l'Europe et, par conséquent, pour le monde.* »

Le traité de l'Élysée a donc été à la fois un acte de paix et de réconciliation et un projet d'avenir fondé sur notre communauté de destin au cœur de l'Europe.

Depuis, la relation franco-allemande a été rythmée par le souvenir des affrontements passés mais aussi par la construction d'une union toujours plus profonde entre nos deux pays.

Les anniversaires de ce traité historique ont été autant d'occasions d'élargir et d'approfondir les liens entre nos deux États et nos deux peuples.

Pour les vingt-cinq ans du traité de l'Élysée, des structures essentielles de concertation ont été mises en place, tels que le Conseil franco-allemand de défense et de sécurité qui se réunit aujourd'hui ; le Conseil économique et financier franco-allemand et le Conseil franco-allemand de l'environnement.

Le 22 janvier 2003, le 40^e anniversaire du traité a donné naissance au Conseil des ministres franco-allemand (CMFA), qui s'est réuni de nouveau aujourd'hui.

Le 22 janvier 2019, le traité d'Aix-la-Chapelle a donné une nouvelle dimension à la coopération entre nos gouvernements en instituant des consultations à tous les niveaux, dans de très nombreux domaines : la politique étrangère, la défense, la sécurité, l'environnement, l'économie, la jeunesse.

C'est aussi à la faveur des anniversaires du traité que l'Assemblée nationale et le Bundestag se sont affirmés comme des acteurs essentiels de la coopération franco-allemande.

Les réunions de nos deux assemblées, en séance plénière au château de Versailles le 22 janvier 2003 pour les 40 ans du traité de l'Élysée, puis, dix ans plus tard à Berlin, au Bundestag, sont encore dans toutes les mémoires.

Plus récemment, le 22 janvier 2018, l'Assemblée nationale et le Bundestag ont adopté une résolution commune qui débouchera l'année suivante sur la signature de l'Accord parlementaire franco-allemand.

Aujourd'hui, nous sommes de nouveau réunis pour dresser le bilan de ce qui a été accompli et prendre la mesure du chemin qu'il nous reste à parcourir.

En tant que parlementaires, il nous revient de faire entendre les intérêts et les préoccupations de nos concitoyens, faire dialoguer nos différences, rechercher des compromis, proposer des solutions et contrôler l'action de nos gouvernements.

À cet égard, je tiens à saluer le dynamisme de l'APFA, l'Assemblée parlementaire franco-allemande. En quelques années, cette jeune assemblée s'est imposée comme une instance de dialogue précieuse, dont la mission première et essentielle est de veiller à l'application des traités de l'Élysée et d'Aix-la-Chapelle.

Depuis mars 2019, l'APFA s'est réunie onze fois en séance plénière et a adopté de nombreuses résolutions sur des sujets touchant au quotidien de nos concitoyens (la lutte contre la pandémie de Covid-19, innovation, pacte vert européen...).

Lors de sa dernière séance plénière que j'ai eu le plaisir de co-présider le 7 novembre à Berlin, aux côtés de Mme Bärbel Bas, l'APFA a décidé de mettre en place trois groupes de travail : sur l'avenir de l'Europe, sur la souveraineté énergétique et sur la transposition des directives européennes. Et de deux de ces groupes [avenir de l'Europe et souveraineté énergétique] viennent d'être constitués aujourd'hui : je m'en félicite !

Sous l'impulsion des co-présidents du Bureau de l'APFA, Mme Brigitte Klinkert et M. Nils Schmid, d'autres projets sont d'ores et déjà en préparation : je tiens à les en remercier ici chaleureusement. Et le Bureau de l'APFA se réunira demain.

Je veux aussi évoquer la récente adoption d'un programme de travail par les commissions de la Défense de nos deux assemblées. De telles initiatives doivent être encouragées, étendues, pour que le dialogue et la concertation deviennent une réalité dans tous les domaines d'intérêt commun.

Depuis la signature du traité de l'Élysée, rarement il aura été aussi crucial que la France et l'Allemagne se consultent et agissent de concert. Cela vaut pour nos deux gouvernements comme pour nos deux assemblées. Plus que jamais, l'Allemagne et la France doivent unir leurs forces pour bâtir une Union européenne forte, souveraine et résiliente, pour défendre nos valeurs et la démocratie.

Chère Bärbel,

Je crois que nous pouvons être fières d'avoir poursuivi et même prolongé ce long chemin de l'amitié franco-allemande. Nous avons souhaité mettre au point, ensemble, une Déclaration commune, préparée de façon concertée avec ma première vice-présidente et les présidents de commission compétents. Un texte ample, n'omettant aucun champ d'intervention de l'action publique, qui nous donne une feuille de route ambitieuse.

Avenir de l'Europe, souveraineté énergétique et lutte contre le dérèglement climatique, Europe de la défense, indépendance économique, coopération transfrontalière, Europe sociale, jeunesse, recherche, égalité des sexes : oui, nos Assemblées ont leur mot à dire dans la gestion des affaires européennes et sur l'avenir de notre continent. Nos concitoyens attendent de nous des propositions et des actions, à nous de nous montrer à la hauteur des enjeux!

Je sais pouvoir compter sur vous dans cette voie et, d'avance, je vous remercie de votre contribution.